

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

AMENDEMENT

N ° CF37

présenté par

M. Castellani, M. Charles de Courson, M. Pupponi, M. Philippe Vigier et Mme Pinel

ARTICLE 38

ÉTAT B

Mission « Justice »

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.